



enquête d'xxxxxx après 6 ans du sinistre ?

Par **panatinaikos**, le 12/09/2019 à 19:29

Bonjour Monsieur CHABER !

xxxxxx Assurance a envoyé un cde ses enquêteurs pour des investigations sur un sinistre qui a eu lieu voilà 6 ans ? Malgré les inombrables démarches de l'assuré auprès de son agence d'assurance ,celle ci n'a pas trouvé mieux que de lui envoyer un enquêteur prtextant que le sinistre qui a eu lieu en 2013 ést suspicieux ? Que doit faire cet assuré ? merci de la réponse.

Par **chaber**, le 13/09/2019 à 07:55

bonjour

[quote]

Bonjour Monsieur CHABER !

[/quote]

Je ne suis pas seul sur ce forum à répondre à des problèmes d'assurances

[quote]

Malgré les inombrables démarches de l'assuré auprès de son agence d'assurance ,celle ci n'a pas trouvé mieux que de lui envoyer un enquêteur prtextant que le sinistre qui a eu lieu en 2013 ést suspicieux

[/quote]

l'agence n'a aucun pouvoir dans une telle affaire. Une compagnie d'assurances peut, s'il y a

soupçon de fraude, missionner un inspecteur enquêteur ou une société spécialisée. Elle peut déposer plainte pour escroquerie si elle a des éléments probants.

En l'absence d'éléments sur le sinistre suspicieux il est difficile de vous répondre de façon plus précise.